
Texte de cadrage

Programme Chaires industrielles

2018

1. Contexte et objectifs

Afin de renforcer l'impact socio-économique de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site d'Aix-Marseille, la Fondation A*Midex a pour ambition de favoriser le rapprochement entre les acteurs de la recherche académique et ceux des mondes socio-économiques et culturels. Ce rapprochement doit permettre de développer en commun de nouvelles connaissances et savoir-faire potentiellement valorisables, sources d'innovations et de compétitivité pour le territoire. Il doit contribuer à renforcer le rayonnement du site d'Aix-Marseille, son attractivité, le développement économique, le développement durable et le développement humain.

Le dispositif « Chaires industrielles » vise à soutenir la création de partenariats bilatéraux entre établissements de recherche et entreprises, fondés sur la co-construction et la mise en œuvre de programmes de recherche collaborative, inscrits dans les stratégies scientifiques de chacune des parties. L'objectif est donc d'encourager les acteurs de la recherche académique à établir des partenariats structurés et inscrits dans la durée avec des entreprises (PME, ETI ou GE), pour travailler sur des programmes de recherche ambitieux, innovants et d'intérêt industriel, dans la perspective d'une valorisation des résultats de la recherche partenariale par les entreprises.

Ainsi, ce programme permet-il la mise en place de projets de recherche pilotés conjointement par les acteurs publics et privés, en ciblant une (des) problématique(s) prioritaire(s) pour les acteurs impliqués dans la chaire industrielle. Par ailleurs, il offre aux étudiants en Master, aux doctorants et post-doctorants, des opportunités de formation par la recherche ouverte sur une double culture (académique et industrielle), tenant compte des défis et enjeux industriels, et enrichies des méthodologies et savoir-faire des acteurs du monde socio-économique. C'est également l'occasion de développer des enseignements spécifiques aux domaines des chaires industrielles, pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises mais aussi accroître l'employabilité des étudiants et personnels.

La création de chaires industrielles a donc pour objectifs de :

- Transformer les relations entre secteur académique et secteur socio-économique de la recherche en partageant une stratégie commune de recherche et d'innovation pluriannuelle
- Renforcer le potentiel de recherches novatrices dans les domaines prioritaires du site d'Aix-Marseille et notamment au sein des futurs instituts de recherche-formation
- Permettre aux partenaires publics et privés d'accéder à de nouvelles compétences et connaissances
- Diversifier et optimiser les financements en sollicitant notamment de nouvelles sources de financement à l'échelle nationale (FUI, ANRT, Fondations,...) ou européenne (EIC)
- Contribuer au développement et au rayonnement local, national et international du site d'Aix-Marseille via l'innovation et la formation par la recherche de personnels hautement qualifiés

2. Caractéristique du programme

Ce programme vise à soutenir 2 chaires industrielles par an pour une durée de 3 ans à 5 ans, non renouvelable. Les chaires labellisées feront l'objet d'un jalon GO / NO GO à mi-parcours.

2.1 Candidatures éligibles

Les candidatures doivent être structurées autour d'un partenariat bilatéral, piloté conjointement par :

- une ou plusieurs unités de recherche du site d'Aix-Marseille, dont est tutelle au moins l'un des partenaires d'A*MIDEX
- une entreprise, PME, ETI ou grande entreprise.

L'entreprise partenaire doit être une société commerciale, en capacité de mener à leur terme les activités de R&D pour crédibiliser la démarche d'innovation. De plus, l'entreprise doit être « implantée » sur le site d'Aix-Marseille, que ce soit par ses activités commerciales ou de production, ou à travers ses coopérations avec les filières économiques du territoire.

Les spin-offs des établissements de recherche du site sont exclues du dispositif.

2.2 Caractéristiques d'une chaire industrielle

La chaire industrielle est hébergée par Aix-Marseille Université, en tant qu'établissement porteur de l'IdEx, en accord avec ses partenaires académiques.

Le programme est ouvert à tous les champs scientifiques illustrés par la Figure 1 et aux thèmes émergents ou stratégiques, qu'il s'agisse de recherche amont ou de développement expérimental.

Les projets de recherche menés dans le cadre de la chaire industrielle doivent démontrer la valeur ajoutée du partenariat et avoir des retombées pour les partenaires académiques et le partenaire industriel. Ce dispositif devra également générer des externalités positives pour le site d'Aix-Marseille (attractivité, rayonnement, création d'emplois,...).

Riche des apports croisés du secteur académique et du secteur industriel, la chaire aura par ailleurs une mission de transmission des savoirs et savoir-faire dans son domaine d'expertise, pour former des personnels hautement qualifiés, selon des modalités qui peuvent varier : par exemple, soutien à un / des Masters d'Aix-Marseille Université, formations courtes qualifiantes destinées aux professionnels, conférences et séminaires, stages courts, stage de Master, encadrement de doctorants et post-doctorants,

Pour encourager l'acquisition d'une double culture (académique et industrielle), les étudiants en Master, les doctorants et post-doctorants seront de préférence co-encadrés par un référent académique et un référent industriel. Pour les doctorants, la mise en place d'une convention CIFRE est exigée.

Les modalités de gouvernance de la chaire industrielle seront explicitées dans le projet soumis. Elles pourront, par exemple, s'appuyer sur un comité de pilotage associant l'ensemble des acteurs fondateurs de la chaire. En outre, une réunion de suivi semestrielle sera organisée en présence des coordinateurs de la chaire, de la Fondation A*Midex et de Protisvalor.

La chaire industrielle qui n'est ni une entité juridique, ni une nouvelle structure, est matérialisée par la **signature d'un contrat** définissant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la chaire et qui traduit les engagements de chacune des parties. Ce contrat définit notamment:

- ✓ Une feuille de route de recherche, innovation et formation
- ✓ Des moyens adaptés au déploiement de la feuille de route
- ✓ Le mode de gouvernance, qui doit refléter le pilotage conjoint des activités de la chaire industrielle.
- ✓ Les modalités de protection, de partage et d'exploitation de la propriété intellectuelle générée par la chaire industrielle.
- ✓ Le régime de publication / diffusion des résultats

La **signature de ce contrat conditionne l'attribution de l'aide** allouée par la Fondation A*Midex.

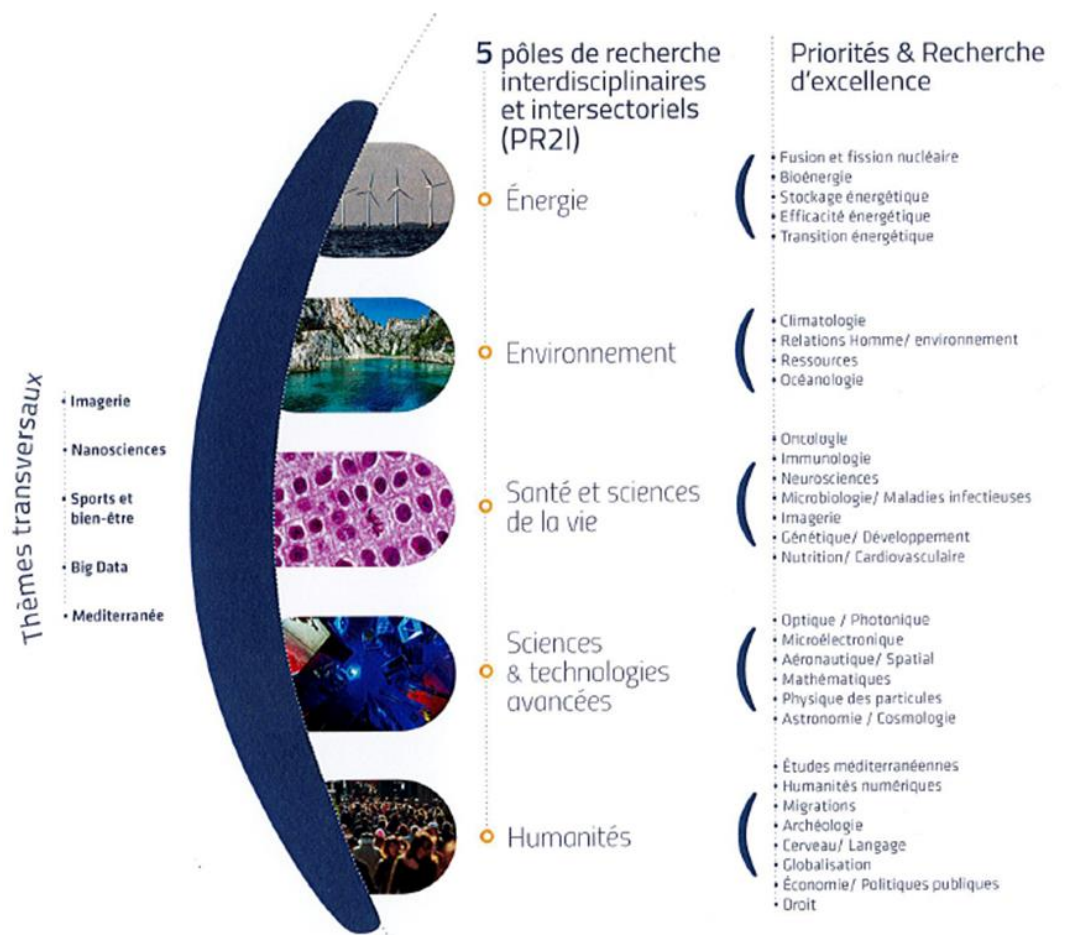


Figure 1 : Axes prioritaires de recherche de la Fondation A*Midex

Après sa création, une chaire industrielle a la possibilité de s'ouvrir à d'autres entreprises sous réserve d'entente préalable des parties fondatrices, sur les modalités de cette ouverture. Le financement alloué par A*Midex ne pourra être modifié par cette ouverture.

3. Moyens alloués et dépenses éligibles

Le soutien financier de l'IdEx aux chaires industrielles est plafonné à **50% des coûts directs engendrés par le programme de recherche, innovation et formation.**

Il appartient à l'entreprise de **cofinancer ce programme à hauteur de 50% au minimum.**

Les moyens mobilisés par l'(es) unité(s) de recherche et l'entreprise pour la mise en œuvre du programme de R&D doivent par ailleurs être équilibrés. Pour démontrer cet équilibre, le cout complet du projet sera précisé dans le dossier soumis.

Le co-financement de l'entreprise consiste en un apport en numéraire, qui sera géré par Protisvalor. Les crédits alloués par l'Idex ainsi que les éventuelles subventions publiques obtenues pour la chaire seront gérés par la Fondation A*Midex.

Pour les doctorants recrutés par l'entreprise dans le cadre de la chaire industrielle, et bénéficiant du dispositif CIFRE, le montant du salaire est comptabilisé dans l'apport en numéraire de l'entreprise (sans versement).

Les dépenses éligibles sont définies par le [règlement financier A*Midex](#).

Les dépenses d'équipement sont acceptées jusqu'à concurrence de 20 % des coûts directs du programme, sous réserve d'un cofinancement par l'entreprise, à hauteur de 50%.

4. Modalités de soumission d'une proposition

Les candidatures de chaire industrielle sont adressées par e-mail à l'adresse antoine.parrot@univ-amu.fr. Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants, faute de quoi ils ne seront pas évalués :

- Le document scientifique, selon le modèle de document annexé
- Une lettre de soutien du(es) directeur(s) d(es) l'unité(s) de recherche partenaire(s), explicitant l'historique du partenariat et l'intérêt de la chaire industrielle pour l(es) unité(s).
- Une lettre de soutien du responsable légal de l'entreprise explicitant l'importance stratégique de la chaire industrielle dans le développement de l'entreprise.
- NDA signé par les institutions partenaires (ou projet de NDA)
- L'organigramme de l'entreprise
- L'extrait Kbis de l'entreprise, de moins de 3 mois
- Le CV du référent académique de la chaire
- Le CV du référent industriel de la chaire

Les candidatures peuvent être soumises tout au long de l'année. Les comités en charge d'évaluer ces candidatures selon la procédure décrite au paragraphe 5 se réunissent mensuellement.

Les responsables du projet de chaire industrielle ont la possibilité de demander la labellisation du projet par un ou plusieurs pôles de compétitivité. Il s'agit d'une reconnaissance de l'intérêt du projet par rapport à la feuille de route du pôle, qui sera portée à la connaissance des comités chargés de la sélection des projets lauréats.

Néanmoins, la labellisation n'est pas un critère de sélection et elle n'a pas d'incidence sur le montant de la subvention allouée par la Fondation A*Midex.

5. Processus de sélection et critères d'évaluation

5.1 Processus de sélection

Tout d'abord, la Fondation A*Midex vérifie la conformité des candidatures aux attendus décrits dans ce document de cadrage et analyse la faisabilité de la mise en œuvre opérationnelle. Il s'agit de vérifier que le projet soumis est réalisable au regard du cadre réglementaire et contractuel.

Compte tenu de la dimension stratégique des chaires industrielles pour le site d'Aix-Marseille et de leur caractère confidentiel, la sélection des projets s'appuie sur deux comités soumis à des obligations de confidentialité strictes, selon la procédure suivante :

- ✓ **Le comité de valorisation**, qui coordonne le développement du potentiel valorisable de la recherche réunit des représentants de l'ensemble des partenaires d'AMU (SATT-SE, Protisvalor, les incubateurs Impulse et Belle de Mai, pôles de compétitivité, les collectivités locales, le CNRS, l'Inserm, l'IRD, et les services décentralisés de l'Etat - DIRRECTE et DRRT). Il rend un avis au comité de pilotage A*Midex sur la base d'une évaluation réalisée par une personne qualifiée, selon les critères décrits dans le paragraphe 5.2;
- ✓ **Le comité de pilotage** de l'IdEx labellise les projets en tenant compte à la fois des recommandations du comité de valorisation et des retombées attendues de la chaire industrielle pour les partenaires et le site d'Aix-Marseille.

5.2 Critères d'évaluation

Les critères pris en compte pour l'évaluation des candidatures sont les suivants :

- Pertinence de la proposition au regard des objectifs du dispositif « chaires industrielles »,
- Excellence scientifique du projet (y compris qualités des coordinateurs académique et industriel), caractère novateur, contribution à l'avancée des connaissances et des progrès technologiques, contribution à la formation par la recherche
- Qualité du partenariat public-privé (apports respectifs des partenaires, synergies), historique des collaborations antérieures au dépôt du projet, positionnement de la chaire dans la stratégie de chaque partie
- Qualité du montage de projet, faisabilité, adéquation objectifs / moyens, gouvernance, management de propriété intellectuelle
- Impact global du projet sur le développement des partenaires et sur les opportunités socio-économiques à l'échelle locale, nationale voire internationale: potentiel de valorisation, renforcement de la compétitivité, création de valeur pour l'entreprise et les partenaires académiques, impact pour le site en termes de développement

Contact

Contact : Antoine Parrot, Chargé de projets Transfert: antoine.parrot@univ-amu.fr
ou Direction exécutive de la Fondation A*Midex: amidex-direction@univ-amu.fr

INSTRUCTIONS POUR PREPARER ET SOUMETTRE LE DOCUMENT

La rédaction du document sera en français ou en anglais.

Recommandation de mise en page :

- ✓ Format de la page : A4.
- ✓ Utiliser comme police de caractère Arial ou Time New Roman, taille 11.
- ✓ Espacement interligne : simple.
- ✓ Marges côtés/haut/bas : 2 cm minimum.
- ✓ Numéroté les pages en pied de page.
- ✓ Nombre de pages maximum : 20 pages (annexes non comprises)

Le document scientifique doit reprendre le modèle de document ci-après ainsi que le tableau de présentation du projet (à mettre en page 1) et un **en-tête** précisant le nom du programme et l'acronyme du projet,

Des recommandations sont données à titre indicatif pour compléter chaque section de manière à apporter les informations attendues pour l'évaluation.

Le document doit être adressé par email à l'adresse antoine.parrot@univ-amu.fr impérativement sous format PDF sans aucune protection.

Le dossier doit comprendre impérativement les documents suivants :

- Le document scientifique, selon le modèle de document ci-après
- Une lettre de soutien du(es) directeur(s) d(es) l'unité(s) de recherche partenaire(s), explicitant l'historique du partenariat et l'intérêt de la chaire industrielle pour l(es) unité(s).
- Une lettre de soutien du responsable légal de l'entreprise explicitant l'importance stratégique de la chaire industrielle dans le développement de l'entreprise.
- L'organigramme de l'entreprise
- L'extrait Kbis de l'entreprise, de moins de 3 mois
- Le CV du référent académique de la chaire
- Le CV du référent industriel de la chaire
- NDA

Acronyme		
Titre long de la chaire industrielle		
Coordinateur académique	Identité du coordinateur (Nom, Prénom, courriel) :..... Identification de l'établissement (tutelle(s), UNITÉ) :.....	
Coordinateur industriel	Identité du coordinateur (Nom, Prénom, courriel) :..... Entreprise:.....	
Partenaires	N°2 :laboratoire, tutelle(s), Nom, Prénom du responsable du projet N°3 : N°4 :	
Thématique (s) Prioritaire (s) A*MIDEX	<input type="checkbox"/> Énergie <input type="checkbox"/> Environnement, Planète & Univers <input type="checkbox"/> Santé & sciences de la vie <input type="checkbox"/> Sciences & technologies avancées <input type="checkbox"/> Sociétés, cultures & échanges	
PRIDES et Pôles de Compétitivités	Le projet a-t-il, ou peut-il avoir un lien avec un PRIDES ou Pôle de compétitivité : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, le ou lesquels :	
Cout complet du projet xxxxxx €	Durée du projet :	XXXX mois
Aide demandée à A*Midex : xxxxxx	Co-financement de l'entreprise xxxxxx €	Autres financements : Finaceur et montant

Exigences particulières de confidentialité

Exigence particulière de confidentialité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, motif et détail des exigences.	

PROJET DETAILLE :

1) Résumé: (0,5 à 1 page maximum)

Ce résumé, non confidentiel, sera publié sur le site de la Fondation A*Midex si le projet est sélectionné.

Présenter le programme de la chaire industrielle, en le contextualisant et en explicitant les problématiques scientifiques auxquelles il répond. Préciser les objectifs de valorisation et d'innovation. Mentionner explicitement le(s) laboratoire(s) et l'entreprise concernés.

2) Contexte et positionnement (4 à 6 pages)

2.1 Contexte scientifique, technologique et industriel

Présenter brièvement le contexte général et les enjeux dans lesquels s'inscrit la chaire industrielle, en termes scientifiques, technologiques et industriels

2.2 Objectifs de la chaire industrielle

Présenter les objectifs du projet et les verrous scientifiques et techniques à lever par la réalisation du projet. Faire apparaître le caractère novateur par rapport à l'état de l'art. Mettre en avant les contributions des partenaires à cet état de l'art.

2.3 Description du(es) laboratoire(s) et de(s) l'équipe(s) impliquée(s)

Présenter brièvement le(s) laboratoire(s) partenaire(s), les chercheurs clés impliqués, le coordinateur de la proposition.

2.4 Positionnement de la chaire industrielle dans la stratégie scientifique du(es) laboratoire(s)

Préciser comment la proposition s'inscrit dans la stratégie du(es) laboratoire(s), à la fois en termes scientifiques, en termes de valorisation et en termes de partenariat avec le monde socio-économique. Mentionner les travaux / publications / brevets clés (ou autres titres de Propriété intellectuelle) menés sur la thématique de la chaire industrielle.

2.5 Présentation de l'entreprise

Décrire l'activité économique de l'entreprise, son savoir-faire technologique, ses activités actuelles de R&D. Présenter le positionnement économique de l'entreprise (état du marché, compétiteurs...). Présenter brièvement les chercheurs clés et le coordinateur de la proposition.

2.6 Positionnement de la chaire industrielle dans la stratégie de l'entreprise

Préciser comment la proposition s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise (objectifs de développements pour les années à venir), notamment en termes d'innovation et de croissance.

Indiquer les activités collaboratives préexistantes entre le(s) laboratoire(s) et l'entreprise, notamment les projets de recherche partenariale, les prestations, la propriété intellectuelle, les mobilités de personnels. Préciser les dates, ainsi que toute information permettant de qualifier et de quantifier les collaborations antérieures

3) Programme de Recherche, Innovation et Formation - Plan de travail (5 à 6 pages)

Décrire l'organisation du projet et le programme détaillé des travaux pour les volets Recherche, valorisation / innovation et formation. Présenter les activités en termes d'objectifs, de tâches, de livrables, et de critères de réussite permettant d'évaluer les résultats en fin de projet. Préciser les risques et les solutions de repli envisagées. L'échéancier des différentes tâches et leurs dépendances pourront être présentés sous forme graphique (diagramme de Gantt par exemple). Le rôle et l'implication des personnels (personnes/mois) de chaque partenaire sera précisé. Un tableau synthétique de l'ensemble des livrables du projet sera fourni (numéro de tâche, date, intitulé, responsable).

Le rôle des personnels recrutés dans le cadre de la chaire industrielle sera décrit :

- *Doctorants CIFRE: sujet de thèse, profil du candidat, encadrant*
- *Post-doctorant : sujet, profil du candidat, encadrant*
- *Stagiaire : niveau, domaine...*

*Pour les activités de **Recherche**, préciser les résultats escomptés. Décrire éventuellement le ou les produits finaux visés. Pour les projets de recherche traitant de sujets concernant l'homme, les animaux et/ou l'environnement, développer si nécessaire les aspects éthiques du projet et les éventuelles autorisations à obtenir.*

*Pour les activités de **Valorisation et Innovation**, décrire un programme concret en lien avec le programme de Recherche. Pour chacune des innovations citées, préciser l'échéance prévisible, les technologies clés, le marché visé, les caractéristiques de ce marché, les forces et faiblesses de l'entreprise sur ce marché. Communication envisagée sur les résultats.*

*Pour les activités de **Formation**, décrire le programme en termes de formation par la recherche de doctorants et post-doctorants, accueil de stagiaires de niveau Master, développement d'enseignements spécifiques, organisation d'écoles d'été,....*

4) Mise en œuvre du projet (3 pages hors CV)

4.1 Description du consortium

Fournir une liste des personnes impliquées dans le projet en précisant : nom, prénom, appartenance, fonction, le rôle dans le projet et joindre un court CV en annexe (1/2 page maximum par personne mettant en avant les qualifications au regard des besoins du projet).

4.2 Gouvernance

Décrire les modalités de coordination de la chaire industrielle : comité décisionnel, comité de surveillance / consultatif. Fournir les éléments permettant d'évaluer la capacité des coordinateurs à coordonner le projet.

4.3 Plan d'exploitation

Identifier les connaissances antérieures apportées par chaque partenaire (brevets, logiciels, procédés, ...) et leur implication dans les résultats du projet, ainsi que leur propriété intellectuelle et leur régime d'exploitation. Préciser les modalités envisagées pour la protection des résultats de la chaire, la gestion de la propriété et l'exploitation

5) Budget du projet et justificatif de la demande financière (1 à 2 pages)

*Le budget prévisionnel doit faire apparaître d'une part, les apports en nature des institutions publiques, tutelles des laboratoires impliqués, et de l'entreprise (frais de personnels, accès équipements), et d'autre part les financements en numéraire versés par l'entreprise et ceux alloués par A*Midex.*

***Justifier la nature et le cout des dépenses.** Pour les dépenses d'investissement, justifier le choix des équipements et leur nécessité pour mener à bien le projet. Indiquer si une mutualisation est envisagée, avec par exemple une plateforme technologique.*

Le budget pourra être présenté selon le tableau suivant :

Couts	Financier		
	Institutions publiques	Entreprise	Subvention A*Midex
Ressources humaines			
Personnels mis à disposition			
nom, grade, poste, % d'implication...			
Personnels recrutés dans le cadre de la chaire			
Type de poste demandé, durée du recrutement			
Equipements (> 800€)			
Nature, nombre			
Fonctionnement			
Prestations de service externes, internes, frais de missions, dépenses de consommables, frais d'accompagnement doctorants CIFRE,....			
Total des couts directs			
Couts indirects			
Frais de Gestion (15%)			
Total cout complet			

5) Impact du projet : (2 à 3 pages)

Décrire les retombées attendues en termes notamment scientifiques, techniques, industrielles, économiques (création d'emplois, création de nouvelles activités, gain de part de marché, ...), sociétales mais aussi de rayonnement et attractivité.

5.1 Pour les partenaires académiques

5.2 Pour l'entreprise

5.3 Pour le site d'Aix-Marseille

5.4 Effet de levier sur de nouveaux financements (nationaux et européens)

7) Références bibliographiques.